GRAND PRIX DE LA VILLE DE MELUN

LA BOULE MELUNAISE ORGANISE LE : <u>VENDREDI 14 JUILLET 2023</u>

avec les participations :

Conseil Départemental 77

Ville de Melun

U. S. M.

La Boule Melunaise









Concours principal: 64 Doubles "Propagande" 3ème et 4ème divisions + 1

Challenge Ernest PORRACCHIA et Coupe de la Ville de Melun

Concours complémentaire : 32 Doubles "Propagande" 3ème et 4ème divisions + 1

Challenge Giovanni CONSIGLI et Coupe de la Municipalité de Melun

Adresse des jeux : Stade Paul Fischer, Avenue de la 7ème Division Blindée Américaine **77000 MELUN**

INDEMNITÉS DE SÉJOUR ET DÉPLACEMENTS

Concours Propagande 64 Doubles - 3ème et 4ème divisions + 1									
Engagement : 25 Euros									
1ère partie	2ème partie	1/8 de finale	1/4 de finale	1/2 finale	finale				
35 €	60 €	80 €	100 €	200 €	300 €				

Concours Propagande 32 Doubles - 3ème et 4ème divisions + 1									
Engagement : 15 Euros									
		1ère partie	1/8 de finale	1/4 de finale	1/2 finale	finale			
		25 €	40 €	60 €	100 €	150 €			

Règlement et licences F.F.S.B. - Jet du but à 8 h00 - Parties en 13 points limitées en 1 h 30 .

Arrêt des parties de 12h30 à 14h30 - Les parties d'offices ne seront pas primées.

Inscriptions reçues : MARTINEZ Raoul - 17, Rue du Commandant CHESNOT - 77370 Fontenailles - Tél : 06 12 93 47 88 CROSNIER Joël 10, Allée de Crécy - 77176 Savigny le Temple - Tél : 06 84 48 09 92

accompagnées de la fiche d'inscription et du chèque du montant de l'engagement, à l'ordre de La Boule Melunaise (toute inscription non conforme à cette clause, ne sera pas considérée comme recevable)

La Boule Melunaise se réserve le droit, de modifier lors du tirage au sort, les indemnités de séjour et de déplacement suivant le nombre d'équipes inscrites.

Autorisation du CBD de Seine et Marne en date : 14 Février 2023 La Boule Melunaise organisera un concours Loisir 16 doubles à 14h30.

Le Président Le Secrétaire Le Trésorier

Raoul MARTINEZ Jean-Claude POYOT Joël CROSNIER